

# J'ACCUSE

de Roman Polanski

CÉSAR  
DES LYCÉENS

2020





Ce dossier pédagogique est édité par Réseau Canopé, avec la Dgesco et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, dans le cadre du César des lycéens 2020.

Pour fédérer les jeunes générations autour du cinéma français et continuer à en faire un mode d'expression privilégié de leur créativité, l'Académie des arts et techniques du cinéma et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse se sont associés en 2019 pour mettre en place le César des lycéens. Aux prix prestigieux qui font la légende des César (Meilleur Film, Meilleure Réalisation, Meilleure Actrice, Meilleur Acteur, etc.) s'ajoute donc un César des lycéens, remis à l'un des sept films nommés dans la catégorie « Meilleur Film », à travers le vote de près de 1800 élèves de classes de terminale de lycées d'enseignement général et technologique et de lycées professionnels.

Le nom du lauréat sera communiqué le 4 mars 2020. Le César des lycéens sera remis au lauréat le 11 mars 2020 à la Sorbonne.

En savoir plus :

<http://eduscol.education.fr/cid129947/cesar-des-lyceens.htm>

#### Directeur de publication

Didier Lacroix

#### Direction artistique

Samuel Baluret

Gaëlle Huber

#### Chefs de projet

Éric Rostand

Samuel Baluret

#### Auteur du dossier

Philippe Leclercq

#### Chargée de suivi éditorial

Sophie Roué

#### Mise en pages

Dominique Poupeau

#### Conception graphique

Gaëlle Huber

Isabelle Guicheteau

#### ***J'Accuse***

Réalisation : Roman Polanski

Distribution : Gaumont

Production : Légendaire, RP Productions

Coproduction : Gaumont, France 2 Cinéma, France 3 Cinéma, Eliseo Cinema (Italie), Rai Cinema (Italie)

Avec : Jean Dujardin, Louis Garrel, Emmanuelle Seigner, Grégory Gadebois, Hervé Pierre, Wladimir Yordanoff, Didier Sandre, Melvil Poupaud, Éric Ruf, Mathieu Amalric, Laurent Stocker, Vincent Perez, Michel Vuillermoz, Vincent Grass, Denis Podalydès, Damien Bonnard

Genre : thriller historique

Nationalité : France, Italie

Durée : 132 minutes

Sortie : 13 novembre 2019

#### Sous la conduite de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Renaud Ferreira de Oliveira

#### Crédits photographiques

© Guy Ferrandis

ISSN : 2425-9861

© Réseau Canopé, 2020

[établissement public

à caractère administratif]

Téléport 1 – Bât. @ 4

1, avenue du Futuroscope

CS 80158

86961 Futuroscope Cedex

#### Précaution

L'ancienne « affaire Polanski » a pris, dès la sortie de *J'accuse* en novembre 2018, un tour inattendu qui excède de loin le cadre de la cinématographie française. Elle est assurément délicate, grave et navrante. Cependant, il serait déplacé de se substituer à la justice et inopportun d'accorder attention au prétendu sous-texte selon lequel le réalisateur s'alignerait sur son personnage, le capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus iniquement accusé en son temps d'espionnage et de trahison, pour dresser de lui une sorte d'autoportrait en martyr. *J'accuse* est un film remarquable sur l'Affaire Dreyfus, qui remet en jeu tous les motifs cinématographiques et les obsessions de son auteur. Le présent dossier a pour objectif d'accompagner les enseignants dans l'analyse du film, et de lui seul. Il convient enfin de rappeler que le choix des films à montrer aux élèves est du ressort des enseignants : le non-visionnage de certains d'entre eux au sein de la sélection est laissé à la libre appréciation et liberté pédagogique des enseignants, sans que soit remise en cause leur participation au César des lycéens.

## Synopsis

Pendant les douze années qu'elle dura, l'Affaire Dreyfus déchira la France, provoquant un véritable séisme dans le monde entier. Dans ce scandale, le plus grand sans doute de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se mêlent erreur judiciaire, déni de justice et antisémitisme. L'affaire est racontée du point de vue du colonel Picquart qui, une fois nommé à la tête du contre-espionnage, va découvrir que les preuves contre le capitaine Alfred Dreyfus avaient été fabriquées. À partir de cet instant et au péril de sa carrière puis de sa vie, il n'aura de cesse d'identifier les vrais coupables et de réhabiliter Alfred Dreyfus.

## Entrée en matière



L'idée d'oppression, marquée comme chez nombre d'artistes de sa génération du traumatisme de la Shoah, est au cœur du cinéma de Roman Polanski. Cette idée s'enracine très tôt, dans l'enfance, après que celui-ci, né Raymond Liebling à Paris en 1933, part trois ans plus tard avec ses parents, des juifs polonais, vivre à Cracovie. Des vexations, et un appartement dans lequel il passe des journées souvent reclus, le marquent durablement. Puis viennent les persécutions, l'enfermement dans le ghetto juif de la ville, la mort de la mère en déportation en 1941...

Après-guerre, il s'inscrit aux Beaux-Arts, puis s'initie au métier de comédien (de théâtre). Mais c'est en 1954, quand il intègre la prestigieuse école de cinéma de Lodz, que son destin prend un nouveau tour. Il reçoit là une solide formation, fait l'acteur chez Andrzej Wajda et réalise quelques courts-métrages dans lesquels s'affirme son goût des situations insolites, de l'angoisse, de la violence, de la claustrophobie, de l'aliénation, du voyeurisme.

À partir du *Bal des vampires* (1967), Polanski déploie un intérêt profond pour les atmosphères imprégnées de leurs décors, qui lui vaut d'être invité par Hollywood à tourner *Rosemary's Baby* (1968). L'univers angoissant des choses, l'impression poisseuse d'être englué dans un espace placé sous surveillance redéfinissent les contours de son cinéma. Riches de détails réels et précis, les décors forment une unité organique avec les protagonistes ; ils colorent les histoires, déterminent les trajectoires, menacent les personnages. Les intérieurs piègent et oppressent, mais ne protègent pas des dangers extérieurs.

Cette géographie de l'intériorité suffocante accroît le sentiment de solitude, qui fait du héros polanskien un être vulnérable, inadapté, bouc émissaire des peurs collectives et victime de complots qui le déposèdent de son identité comme dans *Rosemary's Baby* ou *Le Locataire* (1976), ou qui le soumettent à des formes de subordination telles que l'hypocrisie et le conformisme social comme dans *Tess* (1979). Aux prises avec des forces qui le dominent, il tente d'échapper au cannibalisme des fausses amitiés (*Carnage*, 2011) ou à la tyrannie des jeux de séduction (*Lunes de fiel*, 1992 ; *La Vénus à la fourrure*, 2013). Traqué par des espions, il fuit (*Frantic*, 1988) ou se cache (*Le Locataire*) pour survivre. Manipulé (*The Ghost Writer*, 2009), il est exposé à la cruauté (*Oliver Twist*, 2005) ou à la barbarie des hommes (*Le Pianiste*, 2002).

En s'emparant de l'Affaire Dreyfus dans *J'accuse*, où la machine étatique d'un système républicain broie la vie d'un innocent, Polanski prolonge non seulement un travail de mémoire entamé avec *Le Pianiste*, mais il invite également à l'examen de conscience dans ce qui apparaît aujourd'hui comme une œuvre-somme, sorte de clef de voûte de sa filmographie.

## Matière à débat

### PICQUART, « LANCEUR D'ALERTE »



5 janvier 1895. C'est la date par laquelle débute *J'accuse*, adapté du roman de Robert Harris, *An Officer and a Spy* (2013). Dans la cour d'honneur de l'école militaire. Soit quelques jours après la fin du procès du capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus (le 22 décembre 1894), condamné pour « intelligence avec une puissance ennemie » à la dégradation et à la déportation perpétuelle au bagne de l'île du Diable. L'ouverture du film frappe par la pompe solennelle, cousue d'une martiale et humiliante théâtralité, qui entoure l'exécution protocolaire de la sentence. Le ciel est lourd. L'antisémitisme exsude de l'intérieur comme de l'extérieur de l'enceinte militaire. Le commandant Henry et son supérieur, le colonel Sandherr, antisémites notoires, ricanent ; le lieutenant-colonel Picquart plaisante ; la foule, accrochée aux grilles, vocifère.

Le ton du film est donné, son esthétique, excluant le pathos, circonscrite au cadre rigoureux d'une mise en scène à l'égal de la représentation que l'armée se fait d'elle-même et de l'esprit opiniâtre du lieutenant-colonel qui va présider à sa patiente recherche de la vérité. Pour autant, ce récit, qui ne renonce jamais à l'exactitude pédagogique des faits historiques, demeure de bout en bout exaltant.

Les rapports de force, les pièges et intrigues, motivés par l'esprit de corps qui cimentent l'état-major, exercent sur la narration une tension permanente. *J'accuse*, construit comme un thriller sur fond d'espionnage, « déporte » le point de vue de la narration ; il abandonne Dreyfus sur son île du Diable (voir l'impressionnant zoom-arrière sur le « rocher » insulaire) et place au centre de sa dramaturgie celui-là même qui a été le protagoniste, littéralement le premier acteur, de l'Affaire pour, au risque de sa carrière et de sa vie, avoir ignoré les recommandations de sa hiérarchie et alerté, via maître Leblois, divers intellectuels des turpitudes de l'état-major.

Une forme de noblesse de caractère et de goût de la vérité pousse Picquart à se livrer avec calme et détermination à une contre-enquête dont la science s'appuie sur les méthodes nouvelles (pour l'époque) des services du contre-espionnage. L'homme refuse de se laisser dicter sa conduite ; il contrevient à ses préjugés antisémites et aux ordres de ses supérieurs. Cependant, il agit moins au nom de l'humanisme et de l'innocence d'un homme que contre le déni de justice qui déshonore l'institution qu'il sert et admire. Il n'est ni un exalté, ni un « pur » (un peu libertin même). Son éthique de la responsabilité (opposée à celle d'un Henry qui prétend agir sans se poser de question) l'honore certes, mais ne fait pas de son « révisionnisme » un angélisme. Celui qui déclare à Dreyfus ne pas aimer les juifs tout en s'indignant qu'un innocent soit condamné est mû par des principes de classe étouffant toute velléité compassionnelle. Pris au piège d'une machination qu'il dénonce, Picquart devient l'outil de sa propre défense passant par la sauvegarde du milieu qu'il défend. À la fin du film, quand devenu ministre de la Guerre, son froid refus de requalifier les années de réclusion de Dreyfus au titre de son avancement achève d'en faire un être dénué de sympathie. Quoiqu'il puisse apparaître courageux, intègre et chevaleresque (servi par le charisme de Jean Dujardin) et l'artisan essentiel d'un travail qui conduira à la réhabilitation du capitaine Dreyfus en 1906, Picquart n'en est pas moins un être ambigu et complexe dans le film. Il triomphe *in fine* en servant ses propres ambitions, et devient un personnage profondément polanskien dans son rapport douteux à la vérité. Avec lui au centre du dispositif filmique, Polanski nous conduit à réfléchir sur le fait que la justice peut s'établir indépendamment de celui qui la porte.

## LA CONTRE-ENQUÊTE DE PICQUART

Picquart est nommé le 1<sup>er</sup> juillet 1895 à la direction de la « non officielle » Section de statistique (en charge de l'espionnage et du contre-espionnage), en remplacement de Sandherr, rongé par la syphilis, et à la « place » d'Henry qui en brigait le poste. C'est le même bureau qui, sur la base d'une ressemblance d'écriture, a « vu », l'année précédente, dans une lettre adressée au diplomate allemand Maximilian von Schwartzkoppen, et plus tard appelée « bordereau », une offre de trahison émanant du capitaine, artilleur, officier-stagiaire à l'état-major, et juif, Alfred Dreyfus.

Le « petit bleu », un télégramme intercepté le 2 mars 1896 par ses services, éveille alors les soupçons de Picquart : le document, adressé à Ferdinand Walsin Esterhazy (commandant affecté au deuxième bureau de l'état-major), stipule que son destinataire, le diplomate Schwartzkoppen, souhaite rompre avec lui pour services d'espionnage insuffisants. Picquart décide alors de rouvrir l'enquête contre l'avis de son état-major. Il entreprend une étude graphologique de l'écriture d'Esterhazy et constate qu'elle correspond à celle du fameux « bordereau » de 1894. Ce faisant, il découvre que le dossier d'accusation contre Dreyfus est vide de preuves. Quand il informe Boisdeffre et Gonse de l'urgence d'une révision du procès, les deux hommes se récrient et s'efforcent de l'en dissuader. Peu après, un fac-similé du « bordereau » est publié dans la presse, qui précipite la disgrâce de Picquart, fin 1896 (officiellement envoyé en mission à l'étranger). De 1898 à 1906, celui-ci est arrêté, avant d'être banni de l'armée. Témoin au procès de Zola, il maintient sa version des faits et finit par être accusé de trahison. Finalement réintégré avec le grade de général de brigade en 1906, il est nommé ministre de la Guerre du gouvernement de Georges Clemenceau.

## LE PUISSANT CORPS DES MILITAIRES

La mécanique de la contre-enquête de Picquart répond au mécanisme du complot qui s'est mis en place pour faire accuser et condamner Dreyfus ; elle répond également à la logique de corps qui muselle la parole et fait d'Henry l'outil zélé de l'odieuse machination qu'il alimente bientôt de « faux » pour

protéger sa hiérarchie lors de la bataille judiciaire, nouvelle machine à broyer Dreyfus au cours de son second procès, constitutif de la seconde partie du film. Laissant de côté le combat des intellectuels et les répercussions politiques de l’Affaire, Polanski s’attache à en relater les moments saillants, au vif et à l’os de son histoire juridique : procès de Zola, incarcération de Picquart, duel Picquart-Henry, suicide d’Henry, tentative d’assassinat de Labori, cassation, rejugement, recondamnation en 1899 avec « circonstances atténuantes », et grâce accordée la même année à Dreyfus.

Enfin, deux scènes édifiantes de *J’accuse*, montées en contrepoint l’une de l’autre, jettent une parfaite lumière sur l’hostilité (antisémite) ambiante et sur l’extraordinaire popularité de l’armée et de ses chefs à la fin des années 1890. Ainsi, au procès de Zola, la montée des marches du palais de justice de Picquart sous les huées s’oppose-t-elle diamétralement à celle, sous les applaudissements idolâtres, du général Boisdeffre. Bouffi de suffisance, le vieux militaire se retourne et s’immobilise. Jauge la foule. Plein de son pouvoir convaincu. Un monarque en son royaume, que Marcel Proust (dreyfusard), avant Polanski, résume dans *Jean Santeuil* (1952) : « Il [Boisdeffre] pouvait dire ce qu’il voulait, la France obéirait aussitôt. »

## ZOLA ACCUSE



13 janvier 1898. Jour de publication de la longue lettre ouverte d’Émile Zola au président de la République Félix Faure. Le titre exclamatif « J’accuse... ! », trouvé par Georges Clemenceau, rédacteur en chef politique du journal, annonce le coup de tonnerre dont l’écho résonne encore à nos oreilles et à celles de nos élèves qui continuent d’étudier la prose engagée, éprise de liberté et de justice, de son auteur. Étalaé en première page, le texte au souffle pamphlétaire de Zola défend l’innocence d’Alfred Dreyfus, et s’attaque à l’État et son état-major, chacun des principaux responsables de l’inique condamnation nommément « accusé » : le colonel du Paty de Clam, le général Boisdeffre, le général de Pellieux, le général Gonse, le général Billot, le commandant Henry, etc.

« J’accuse », ces deux mots célèbres évoquent à eux seuls une affaire, qu’ils ne créent certes ni n’instruisent, mais qu’ils font connaître au public, et à laquelle leur auteur donne le point de départ médiatique. En attribuant à son film le titre du texte de Zola, Polanski postule lui-même du rôle déterminant sinon décisif de la publication qui portera le scandale militaire aux relents d’antisémitisme sur le vaste terrain de la politique et le hissera au niveau d’une affaire d’État, devenant l’« Affaire Dreyfus ».

À parution de la vibrante épître, c’est l’emballement. Charles Péguy témoigne : « Toute la journée, dans Paris, les camelots à la voix éraillée crièrent *L’Aurore*, coururent avec *L’Aurore*, en gros paquets sous les

bras, distribuèrent *L'Aurore* aux acheteurs empressés. Le choc fut si extraordinaire que Paris faillit se retourner<sup>1</sup>. » Le tirage du journal passe de 30 000 à plus de 200 000 exemplaires. L'antisémitisme, déjà pesant dans le pays depuis la violente campagne des années 1894-1896 menée par Édouard Drumont (l'auteur de *La France juive* en 1886), est ravivé. Les haines, comme les antagonismes, s'exacerbent autour de la figure de l'écrivain qui met toute sa notoriété dans la bataille. Elle sera rude. Zola ne l'ignore pas ; sa lettre l'engage, l'expose et le place sous le coup de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse et la diffamation. Un premier procès viendra, du 7 au 23 février 1898, qui condamne Zola à un an de prison et 3 000 francs d'amendes. La peine maximale. Ses livres sont brûlés en place publique... Il n'empêche, une nouvelle race d'hommes apparaît, celle de l'« intellectuel », terme né à l'occasion de l'Affaire et adressé de manière péjorative par les anti-dreyfusards (Charles Maurras, Maurice Barrès...) aux dreyfusards, hommes de lettres, de sciences et d'histoire, qui défendent l'innocence de Dreyfus (aux côtés de Zola, Bernard Lazare, Charles Péguy, Paul Langevin, Gabriel Monod, etc.).

L'Affaire déchaîne les passions. Des troubles divisent le pays, prêt à sombrer dans la guerre civile. Dreyfusards et anti-dreyfusards se déchirent dans les rues, dans les maisons, dans les cercles politiques et « intellectuels », et dans les journaux, organes amplificateurs des opinions contradictoires. La presse antisémite (*Le Petit Journal*, *La Libre Parole*) s'emballe ; *Le Petit Parisien*, qui recense de plus en plus de dreyfusards, se convertit au dreyfusisme. *Le Figaro*, nationaliste et libéral, mais pas « anti », louvoie (en publiant notamment deux articles de Zola passés inaperçus en 1897). Le dessin de presse et la caricature acquièrent leurs premières lettres de noblesse. Des stéréotypes (antisémites) se fixent. Des journaux d'opinion se lancent ; Jean Jaurès publie des éditoriaux dans *La Petite République*. Enfin, c'est dans ce contexte en surchauffe que renaît la nationaliste et anti-dreyfusarde Ligue des patriotes (1897) et qu'apparaît la dreyfusarde Ligue des droits de l'Homme (1898).

## Prolongements pédagogiques

### HISTOIRE/ÉDUCATION À L'IMAGE

Face à l'actuel discrédit des élites, aux procès à l'emporte-pièce sur les réseaux sociaux et à la recrudescence de la xénophobie et de l'antisémitisme, nul doute que le film de Roman Polanski arrive à point nommé. *J'accuse* est à voir comme une œuvre d'importance, utile, « nécessaire », selon le mot de son acteur principal, Jean Dujardin<sup>2</sup>. Sa pédagogie constitue un miroir tendu à notre mémoire et à notre sagacité ; elle est une leçon d'histoire, de morale et d'éthique à méditer longuement. Sa dramaturgie, riche de détails, et sa mise en scène, soucieuse de clarté et de réalisme (soin méticuleux des décors et accessoires comme gage d'authenticité), retracent l'enquête de Picquart par le menu, passant ensuite plus rapidement sur la procédure judiciaire qui conduit à innocenter Dreyfus. Pour autant, il s'avère indispensable de contextualiser l'Affaire, de la resituer correctement dans son époque, de jeter un coup de projecteur sur le hors-champ proche des images afin d'en bien comprendre les enjeux. On rappellera notamment que l'Affaire s'inscrit dans une Troisième République (1870-1940) dont la construction n'est pas achevée. Des tensions politiques fragilisent le régime. Le populisme de droite menace. Des actes terroristes (une bombe lancée dans la Chambre des députés en 1893, l'assassinat du président de la République Sadi Carnot par un anarchiste italien) provoquent l'effroi et conduisent aux « lois scélérates » de 1893-1894. Dans ce contexte tendu et autoritaire, l'opinion est déchirée entre les principes républicains et la fermeté du maintien de l'ordre, plaçant ainsi l'armée au centre des questions. Autre symptôme de la crise secouant les institutions : le président de la République, Jean Casimir-Périer, démissionne en janvier 1895. Aussi est-ce sur fond de tensions diplomatiques entre la France et l'Allemagne que se noue le complot contre Dreyfus, coupable idéal aux yeux d'une France fin de siècle fortement antisémite, *a fortiori* son armée. L'antisémitisme de cette dernière, outre qu'il repose sur d'anciens préjugés, est attisé à la fois par les écrits de Drumont et les transformations internes touchant au corps des officiers. En effet, des juifs, qui ont fui les pogroms de Russie et d'Europe de l'Est pour trouver refuge en France dans les années 1880, accèdent à la (haute) fonction publique, au cours des années 1890. Certains, issus

1 *Les Cahiers de la Quinzaine*, 4 décembre 1902 in *Œuvres en prose complètes*, Bibl. de la Pléiade, t. I, Paris, Gallimard, 1987.

2 Dossier de presse du film sur <https://medias.unifrance.org/medias/202/62/212682/presse/j-accuse-dossier-de-presse-francais.pdf>.

des grandes écoles telles que Polytechnique, sont promus officiers au sein de l'état-major où les vieux saint-cyriens conservateurs les perçoivent comme une sérieuse concurrence à leur carrière. Drumont dénonce les juifs dans l'armée ; des duels impliquant des juifs ont lieu. C'est, par conséquent, dans un climat hostile, de montée de l'intolérance et de l'antisémitisme, qu'éclate l'Affaire Dreyfus.

C'est, en partie, cette idée qui se situe au cœur de l'affiche du film : son titre zolien lancé comme un cri de révolte, et les deux hommes, Picquart et Dreyfus, plantés l'un face à l'autre, au bord du cadre et du destin d'une histoire, de l'Histoire qui les entraîne dans la tourmente (effet de flou et de vitesse des corps autour d'eux). Les deux hommes en uniforme, de profil par rapport à l'axe, bloquent notre regard, tenté par les lignes de fuite, comme le film de Polanski arrête notre attention et nous invite à regarder (ne pas fuir) la vérité historique sur l'Affaire. On se demandera de quoi leur martial échange de regards, comme un duel auquel donnera lieu l'Affaire dans la société civile, politique, intellectuelle et militaire, est-il l'expression (scrutation, défiance, franchise, jugement, empathie, blâme...) ? On observera, par ailleurs, que cette confrontation entre l'accusé et son « sauveur » est aussi la rencontre, la reconnaissance (en miroir) d'une même vision de l'homme, de la justice et de l'honneur.

## FRANÇAIS / EMC

Le texte de la lettre d'Émile Zola, vu et entendu dans *J'accuse*, peut être lu en fac-similé sur Wikisource. On en étudiera les procédés d'écriture au service de l'éloquence et de la polémique. On soulignera l'argumentation circonstanciée du texte et la dénonciation du mensonge.

À l'image de Voltaire et d'Hugo avant lui, Zola renouvelle la tradition de l'écrivain et de l'« intellectuel » engagé au service de la tolérance et de l'égalité des droits. Et de la vérité ! Son procès interroge les limites de la liberté d'expression et de la presse. Rôle de celle-ci dans la fabrication de l'opinion et poids de la censure ? On signalera le dévoiement des règles de déontologie par la presse d'extrême-droite, coupable de mensonge et de désinformation. On abordera enfin la question des discriminations et du respect d'autrui. Racisme et antisémitisme aujourd'hui ?

## Références

*La Vie d'Émile Zola* (1937) de William Dieterle. Contrairement à ce que le titre laisse supposer, ce biopic américain, dont « la scène de dégradation du capitaine m'a bouleversé<sup>3</sup> », confie Roman Polanski, se concentre sur l'Affaire Dreyfus. Il escamote cependant l'antisémitisme qui provoque et entoure l'Affaire. À voir pour le vibrant plaidoyer, comme expression cinégénique des mots de « J'accuse... ! », prononcé lors de son procès par l'écrivain engagé.

3 *Ibid.*